

# Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Lignon du Velay

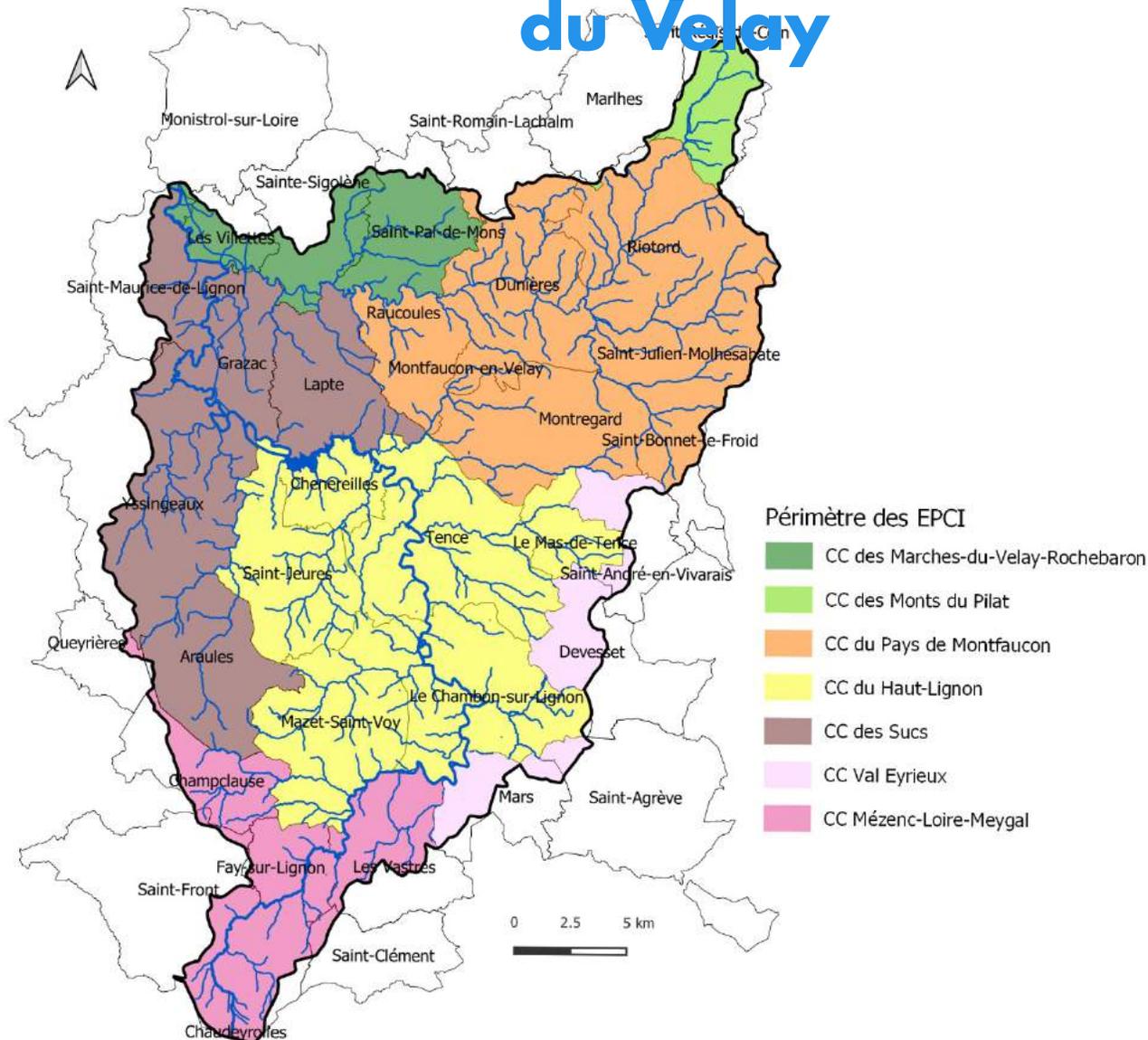
Commission Locale de l'Eau du 10 mai 2021

*Jardin Botanique du Mazet-Saint-Voy*

# Ordre du jour

- **Élections du président et des membres du bureau suite au renouvellement de la CLE**
- **Modification des règles de fonctionnement de la CLE**
- **Validation du rapport d'activités de la CLE 2020**
- **Présentation des actions en cours et des actions 2021**
- **Présentation du projet Life Eau & Climat**

# Présentation du SAGE Lignon du Velay



## Le territoire en quelques chiffres

708 km<sup>2</sup> de superficie  
 7 communautés de communes concernées  
 36 communes  
 31 654 habitants  
 5 masses d'eau  
 760 km de cours d'eau  
 30 fiches actions  
 7 maîtres d'ouvrage  
 5 espèces d'intérêt patrimonial  
 1 600 000 € environ d'actions pour 3 ans

# Présentation du SAGE Lignon du Velay

## Qu'est-ce qu'un SAGE ?

- Outil stratégique de planification et de gestion de l'eau et des milieux aquatiques
- Outil issu de la loi sur l'eau, il définit la politique de l'eau à l'échelon local en tenant compte des spécificités de son territoire
- Moyen d'appropriation du territoire à travers l'eau et les milieux aquatiques
- Sa construction et sa mise en œuvre reposent sur une démarche de concertation avec les acteurs du territoire
- L'élaboration du projet de SAGE a suivi différentes étapes très cadrées (état des lieux / diagnostic / scénarios tendanciel et contrastés / stratégie / écriture) puis a été soumis à une large consultation dont une enquête publique



Objectif d'un SAGE : assurer l'équilibre durable entre les activités humaines et la protection de l'eau et des milieux aquatiques.

# Présentation du SAGE Lignon du Velay

## Qu'est-ce que la CLE ?

- Assemblée délibérante créée par le préfet, la **commission locale de l'eau (CLE)** est composée d'élus, représentants des usagers et des services de l'État, celle du Lignon compte 49 membres
- La CLE est l'organe central de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre du SAGE
- L'avis de la CLE sera demandé pour les projets de son territoire soumis à autorisation loi sur l'eau
- La CLE est aussi un lieu d'échanges et de débats sur les thématiques de l'eau
- Sans personnalité juridique propre, elle s'appuie sur la structure porteuse du SAGE : **EPAGE Loire-Lignon**



# Présentation du SAGE Lignon du Velay

## Documents du SAGE

- 1 Règlement : modes de gestion, projets, installations doivent être conformes avec celui-ci
- 1 Plan d'Aménagement et de Gestion Durable : formalise les objectifs, orientations, dispositions du SAGE et ses conditions de réalisation
- 1 Atlas cartographique
- 5 enjeux :

**Protéger et mieux gérer la ressource en eau**

**Préserver les zones humides et les têtes de bassin versant**

**Améliorer la fonctionnalité écologique des cours d'eau**

**Mettre en œuvre la gouvernance et le suivi du SAGE**

**Informier, sensibiliser et valoriser les pratiques et les usages contribuant à la protection du milieu et de la ressource en eau**



# Présentation du SAGE Lignon du Velay

La stratégie pour le Lignon met en avant les fonctionnalités qu'apportent des milieux en bon état et le fort enjeu patrimonial de certaines espèces présentes.

Il a été choisi d'avoir une portée réglementaire plus forte pour préserver : les ripisylves / les zones humides/ des débits suffisants dans les cours d'eau/ les habitats d'espèces patrimoniales

Enjeux déclinés en 24 objectifs / 33 dispositions (PADG) et 2 règles

- Des dispositions d'ACTION : acquisition de connaissance, communication, travaux...
- Des dispositions de GESTION : conseils, recommandations, bonnes pratiques
- 2 prescriptions demandant une compatibilité ou mise en compatibilité des documents d'urbanisme :



- Règlement :

**Règle 1 : Encadrer les volumes maximums disponibles**

**Règle 2 : Protéger les cours d'eau à forte valeur patrimoniale**

# Présentation du SAGE Lignon du Velay

## Mise en œuvre du SAGE

Le SAGE ne se substitue pas aux programmes d'actions locaux, mais il en définit le cadre. Sa mise en œuvre concerne aussi bien la structure porteuse, les maîtres d'ouvrage locaux (collectivités et leur groupements, chambres consulaires et organismes professionnels, associations...) que les services de l'État.

### Les communes sont par exemple concernées :

- Directement via la **mise en compatibilité** de leurs documents d'urbanisme
- Directement ou indirectement (en cas de délégation de compétence) **pour le portage de certaines actions** dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement, de la GEMAPI...
- *Ex : améliorer le fonctionnement des réseaux (AEP et assainissement), mettre à jour le schéma d'assainissement, économiser l'eau dans les usages communaux, arrêter l'usage des pesticides, éviter la prolifération des espèces invasives*



# élection des membres du bureau suite au renouvellement de la CLE

Le bureau est chargé d'assister le président et de préparer les dossiers et les séances de la CLE

- **Constitué de 14 membres dont 7 membres du collège des élus**
  - **Bureau en place depuis le 10 mai 2017 :**
  - **(en rouge les membres sortants)**
- Membres du bureau du collège des élus :
  - **M. Bernard GALLOT, président de la CLE**
  - Mme Nathalie ROUSSET, vice-présidente de la CLE,
  - M. Bernard SOUVIGNET, vice-président de la CLE,
  - **Mme Mireille FAURE**
  - M.Christian CHORLIET
  - **M. Jean-Paul LYONNET**
  - M.Jean-Michel EYRAUD
- Membres du bureau du collège des usagers:
  - **Représentant de la Ville de Saint-Etienne**
  - Représentant d'EDF
  - Représentant de la Chambre d'Agriculture 43
  - Représentant de la FDPPMA 43
- Membres du bureau du collège de l'État:
  - Représentant de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne
  - Représentant de la DDT 43
  - Représentant de l'ARS 43

# Modification des règles de fonctionnement de la CLE

## Les modifications portent sur :

- l'intégration de l'évolution de la structure porteuse SICALA → EPAGE
- Les modifications de la composition de la CLE (1 membre de plus dans le collège des élus)
- La formalisation des décisions de la CLE en délibérations

# Bilan d'activités de la CLE en 2020

## Réunion de la CLE et du bureau

- 1 réunion le 20 février (juste avant les élections et le COVID)
- A permis de formuler l'avis sur le projet de CTLV nécessaire à l'instruction de ce dernier

## Avancement du SAGE »

- L'approbation du SAGE a été demandé au préfet, suite à la transformation effective du SICALA en EPAGE Loire-Lignon (évolution nécessaire pour avoir la légitimité de porter la mise en œuvre)

## Etude en cours

- Inventaire complémentaire des ZH en milieux forestiers lancée en septembre 2019
- Première étape de concertation en février / puis atelier de démonstration terrain en août
- Phase de terrain du printemps à l'automne
- Cartographies soumise à consultation en décembre

# Bilan d'activités de la CLE en 2020

## **Autres actions suivies par la cellule d'animation**

- SAGE limitrophes & différentes procédures liées à la gestion de l'eau (révision du SDAGE et du PDM, comité sécheresse, comité départementale de l'eau, PACC...)
- Rencontres d'élus ou d'acteurs techniques du territoire (SEA/ CDA/CEN)

## **Actions en mutualisation**

- Avec l'équipe du Contrat Territorial Lignon du Velay : appui à l'élaboration du projet, copilotage de certaines actions, accompagnement terrain, recherche de cofinancements
- Avec le SAGE Loire amont (actions d'information sur les, ZH, CdC Mézenc, CDC Marche du Velay Rochebaron)

## **Actions de communication /sensibilisation**

- Préparation du plan de communication et d'un guide pour le porter à connaissances du SAGE
- Création du site de l'EPAGE LL avec plusieurs page dédiées au SAGE
- Newsletters
- Stands lors d'évènement grand public

# Bilan d'activités de la CLE en 2020

## Budget et financement

- Dépenses de fonctionnement de la cellule d'animation : 61 200 € subventionnées à 70 % par AELB, 30 % reste à charge collectivités adhérentes de l'EPAGE
- Solde du dossier concernant la consultation et l'enquête publique du SAGE : 17 932 € (70 % AELB, 10% CD43, 20 % reste à charge)
- Prévisionnel 2021 : Cellule d'animation (75 000 €) + actions de communication (15 000€)

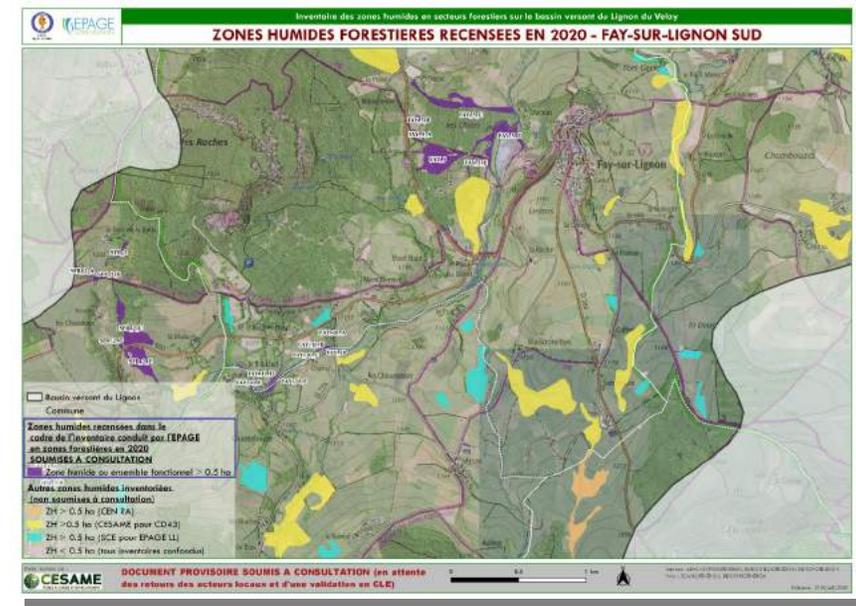
## Bilan et perspectives

- Activité de la CLE limitée : pandémie / report des élections municipales / durée de recomposition de la CLE
- Approbation du SAGE décalée d'1 an (absence de président)
- Engagement d'actions de mise en œuvre malgré tout / notamment grâce à la mutualisation CTLV
- Attentes 2021 : information des nouveaux élus / démarrage « quasi » simultané de la mise en œuvre SAGE/CTLV

# Actions en cours

## Le CT « Lignon du Velay » = un des outils de mise en œuvre du SAGE (démarrage au 1 janvier 2021)

- Mise en œuvre d'un programme d'actions restauration et entretien de cours d'eau élargie au bassin versant = action SAGE (*disposition 3,7*)
- Action de suivi des débits et des températures (*disposition 1,2*) : pose de repères de niveaux de l'eau et de sondes d'enregistrement de la température. Stagiaire pour effectuer les suivis et valoriser les données
- Diagnostic zones humides forestières (*disposition 2,1*) : réalisé par le bureau d'étude CESAME pour compléter le diagnostic existant. Diagnostic réalisé en concertation avec les acteurs du territoire. En cours, finalisation des cartes puis ateliers de concertation début juillet et travail de hiérarchisation des ZH
- Mise en place d'une animation territoriale ZH (*disposition 2,2*) : porté par le CEN Auvergne



# Actions 2021, cellule d'animation et CLE du SAGE

- **Secrétariat de la CLE et ses instances** : remise en route de la CLE (élections), des commissions thématiques, **lancement de la mise en œuvre du SAGE**, validation des différents documents nécessaires pour la mise en œuvre (**tableau de bord, plan de communication, guide d'application...**)
- Consultation sur le projet de SDAGE 2022-2027 : contribuer à relayer cette consultation auprès des élus et du public / consultations sur actions locales
- Lancement des réflexions / accompagnement des élus **pour la mise en compatibilité avec objectifs du SAGE** (objectifs quantitatifs, préservation des ZH et ripisylves...)
- **Validation de l'étude complémentaire ZH**, diffusion des atlas par communes + documents d'accompagnement
- Communication : **porter à connaissance sur le SAGE et ses enjeux** avec différent outils (guides techniques, panneaux, roll'up, plaquette, site internet...), tenues de stands dans événements grand public, organisation de la journée du Lignon, rédaction d'articles de presse et dans revues communales...



# Planning de rencontres à venir

- **D'ici fin juin** : 1 bureau + 1 CLE pour donner l'avis sur le projet de SDAGE, valider le plan de communication et le document de porter à connaissance (guide d'application)
- **1<sup>er</sup> quinzaine de juillet** : ateliers de concertation dans le cadre de l'inventaire ZH (si possible avec visites terrain sur ZH)
- **17 juillet** : fête du Lignon au Chambon-sur-Lignon / cible : grand public
- **Septembre** : « évènement » de lancement du SAGE / couplé à une CLE pour valider l'inventaire des zones humides / voire avec la signature du CTLV
- **Dernier trimestre 2020** : réunions techniques à destination des élus du territoire (éventuellement services techniques) pour la prise en compte des ZH et/ou sur les objectifs de gestion quantitative.
- COFIL du CTLV / COFIL de suivi du projet Life Eau&Climat...

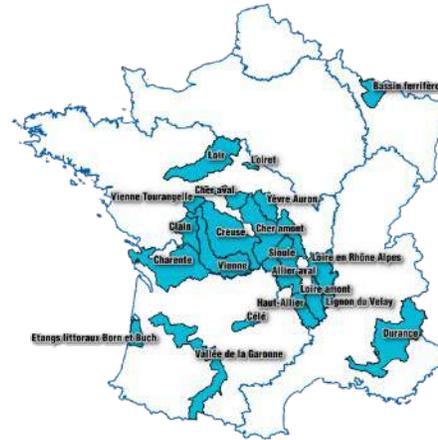


# Projet Life Eau et Climat

- Enjeu transversal de prise en compte et d'adaptation au changement climatique

<b>3,7M€</b> Budget total	<b>2 M€</b> Financement EU
<b>4 ans</b>	<b>14 partenaires</b>
<b>1<sup>er</sup> Sept</b> Démarrage	

Les 21 SAGE du projet Life Eau&Climat



Le projet LIFE Eau&Climat (LIFE19GIC/FR/001259) a reçu un financement du programme LIFE de l'Union européenne.

## Le consortium de projet : coordinateur

5 partenaires techniques et scientifiques



9 partenaires territoriaux



# Projet Life Eau et Climat



## Les objectifs :

- Aider les acteurs de la gestion locale de l'eau à évaluer les effets du changement climatique (en particulier les membres des CLE)
- Prendre en compte ces impacts dans les SAGE avec des mesures « sans regret »
- Assurer la répliquabilité et la transférabilité des outils à d'autres SAGE que les 21 impliqués dans le projet

## Les actions générales :

- **Développement d'outils** pour évaluer les vulnérabilités d'un territoire et planifier des trajectoires d'adaptation
- **Amélioration de l'accessibilité aux données hydro-climatiques** – Création d'une extension Eau sur l'outil DRIAS (Météo France)
- **Mobilisation des acteurs de la recherche** et transfert des connaissances au niveau local (acteurs de CLE)
- **Communication sur les outils et formation des utilisateurs** : gestionnaires et PME

# Projet Life Eau et Climat



## Les 3 actions dans lesquelles l'EPAGE Loire Lignon est démonstrateur

- Action C2 : Mobilisation des acteurs locaux – analyse des pratiques et recommandations

### Détails :

- **Organisation de sessions d'information** avec intervention d'experts sur le changement climatique et ses impacts sur la ressource en eau (CLE, réunions techniques, grand public)
- **Mise en place d'une communication sur les enjeux du CC à travers différents supports** – Plaquettes, articles, newsletters...

# Projet Life Eau et Climat



## Les 3 actions dans lesquelles l'EPAGE Loire Lignon est démonstrateur

- Action C3 : Faciliter l'accès aux données hydro-climatiques



## Détails :

- **Installation de plusieurs systèmes de mesure** pour suivre les cours d'eau, notamment en période d'étiage : échelles limnimétriques, repères d'étiage, sonde de températures.
- Ces informations seront mises à disposition de tous les usagers de la rivière grâce à des panneaux explicatifs.
- **Partage de données hydro climatiques** – en lignes via l'observatoire de l'eau du SAGE Lignon de Velay : Partage des données de suivi / Intégration de données sur le changement climatique issues du projet Life

# Projet Life Eau et Climat



## Les 3 actions dans lesquelles l'EPAGE Loire Lignon est démonstrateur

- Action C4 : Renforcer les échanges entre gestionnaires et chercheurs

### Détails :

- **Réalisation d'une étude dite « HMUC » sur le territoire du CTLAV** pour
- Améliorer de la connaissance sur le fonctionnement hydrologique en période d'étiage de sous-bassins versants
- Evaluer l'impact des prélèvements sur la ressource en eau et sur le fonctionnement des écosystèmes aquatiques.
- Mise en perspective avec l'évolution prévisible de la ressource et des usages en intégrant les effets du changement climatique.
- Proposition d'objectifs de gestion quantitative

## Merci de votre attention

Les documents du SAGE sont  
disponibles sur :

<https://www.gesteau.fr/sage/lignon-du-velay>

Contacts Cellule d'animation :

**Emilie DARNE & Justine THOMAS**  
**EPAGE Loire-Lignon**

**04 15 38 00 64**

**[emilie.darne@sicalahauteloire.org](mailto:emilie.darne@sicalahauteloire.org)**



**Suivez les actualités du Lignon sur Facebook :**

**<https://www.facebook.com/Contrat-Territorial-Lignon-du-Velay-806472056402845/>**